

Le 10 avril 2017

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 AVRIL 2017

Réunis sous la présidence de Mr VERNAY Charles, Maire.

Sont présents : Mrs VERNAY Charles, ROBIN Christophe, Mme BIGNON Stéphanie, Mrs JAUFFRET Daniel, BARBIN Alexandre, Mme JACQUET Madeleine, Mrs LAMOTTE Cédric, PEREIRA Filipe et Mme CARTET Danielle.

Absent excusé : /

Secrétaire : M. PEREIRA Filipe

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

Étude de devis

Voirie :

L'entreprise BOURGEON a chiffré divers travaux d'entretien : Pont de Farges, Chemin du crapaud, chemin des picardes, voie communale des Sertines, chemin de la Beluse et chemin des mauvrières pour un montant total de 6 550,00 € HT

Des travaux de réfection plus importants ont été estimés par l'Ets THIVENT : Chemin de Mortru, Chemin des Terres-Dieu, Chemin de Marnant et chemin des Coutures pour un montant total de 36 794,70 € HT.

Le conseil départemental accorderait une subvention de 4000,00 € (20 % d'un montant maximum de 20 000,00 € HT de travaux)

Signalisation :

L'entreprise GIROD a chiffré en détail le remplacement de tous les panneaux et mats des lieudits, y compris les panneaux directionnels. Dans cette liste, une sélection sera faite pour déterminer ceux à remplacer en priorité.

Chaudière presbytère :

L'entreprise QUELIN propose 2 solutions, dont une chaudière avec production d'eau chaude ; l'ajout de 2 radiateurs, récupérés à l'auberge, est également chiffré.

Projet assainissement

Parmi les 3 cabinets d'étude contactés, 2 ont fait des propositions : l'un demande 600,00 € HT pour réaliser l'étude et l'autre 1200,00 € HT. La première estimation pour les travaux d'assainissement de tous les bâtiments communaux du centre-bourg (Mairie, auberge, presbytère, salle communale et WC public) s'élève à 50 100,00 € HT.

Vote du compte de gestion

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2016 dressé par le receveur municipal, M. Claude CAMPAGNE

Vote du compte administratif

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 du Maire qui s'élève pour la section de fonctionnement en dépenses à 165 006,22 €, en recettes à 197 098,39 € et pour la section investissement en dépenses à 144 939,38 € et en recettes à 126 805,86 € d'où un excédent global de clôture de 13 958,65 €.

Vote du budget primitif 2017 et taxes locales

Le conseil municipal étudie par chapitres et vote le budget primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 361 123,03 € et pour la section d'investissement à 179 105,38 €.

Les taux des taxes directes locales ne sont pas modifiés.

Vote des subventions

Le conseil municipal prend connaissance des demandes reçues et reconduit les subventions versées en 2016. En outre, 30 € par élève sont accordés aux établissements scolaires qui accueillent des jeunes domiciliés à Briant suite à leur demande.

Questions diverses

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE d'adhérer au groupement de commande pour l'achat d'énergie à condition de réaliser une économie financière significative et que les dispositions du contrat ne soient pas trop contraignantes (décision définitive après lecture de l'acte d'engagement)
- N'APPORTE pas de modification aux délégués nommés pour représenter la commune au sein du SYDESL
- FIXE au lundi 8 mai à 11 heures la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
- DÉTERMINE les tours de garde pour les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai

Prochaine réunion le 19 mai 2017

Le Maire,